



Description de la spécialité

- Réalise des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien des divers systèmes de sécurité, tels qu'alarme incendie, alarme intrusion, système de communication d'urgence, carte d'accès et vidéosurveillance.

Électricien / Électricienne en installation de systèmes de sécurité

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en installation et en entretien de systèmes de sécurité, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon de la spécialité.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'électronique, à l'électricité, à l'informatique, au fonctionnement d'un réseau informatique et au processus de résolution de problèmes;
- Être autonome et minutieux;
- Être capable de lire l'anglais;
- Être précis dans le réglage d'appareils;
- Posséder une bonne vision de près;
- Faire preuve d'une bonne agilité physique et d'une bonne dextérité.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	18 432 \$
Compagnon***	36 347 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	53 861 \$
Proportion****	64 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2016, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2017, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de cette spécialité ayant cumulé au moins 500 heures en 2017. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2013-2016	2017
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	72	83
Taux de placement des diplômés*	95,2 %	n. d.

- * Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

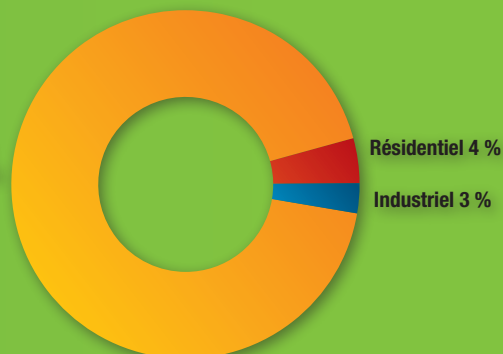
Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,20 \$	19,51 \$	17,92 \$
2 ^e période	22,40 \$	22,76 \$	20,91 \$
3 ^e période	27,20 \$	27,63 \$	25,39 \$
Compagnon	32,00 \$	32,51 \$	29,87 \$

* Salaire en mai 2018.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et
commercial 93 %



Perspectives d'emploi



- L'industrie de la construction employait 1 298 salariés dans la spécialité d'installateur de systèmes de sécurité, en 2017;
- La construction institutionnelle et commerciale procure la quasi-totalité des heures travaillées par les installateurs de systèmes de sécurité (93 % des heures);
- En 2017, 83 apprentis ont été admis dans cette spécialité, ce qui est plus élevé que la moyenne des quatre dernières années. Le salaire annuel moyen d'un apprenti diplômé s'élève à 18 400 \$ au cours de la première année de son entrée dans l'industrie, et il peut atteindre près de 36 300 \$ pour un compagnon. Les deux tiers (64 %) des compagnons travaillent au moins 500 heures et gagnent 53 900 \$ par année;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes, pour les électriciens spécialisés en installation de systèmes de sécurité. Le roulement notable de main-d'œuvre créera des besoins, qui seront toutefois comblés, en partie, par les travailleurs actuellement disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Installation et entretien de systèmes de sécurité (5296)

Durée de la formation : 1 485 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2017

Abitibi-Témiscamingue	17
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	18
Côte-Nord	11
Estrie	34
Île de Montréal	144
Laval-Laurentides-Lanaudière	311
Mauricie-Bois-Francs	75
Montérégie	343
Outaouais	27
Québec	278
Saguenay-Lac-Saint-Jean	37
Extérieur et Baie-James	3

Total 1 298

Nombre de femmes actives dans la spécialité 25

Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Installateur de systèmes de sécurité	18 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Âge de la main-d'œuvre en 2017

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	65 %	32 %	3 %	323
Compagnon	45	13 %	69 %	18 %	975
Total des installateurs de systèmes de sécurité	41	22 %	62 %	16 %	1 298
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	157 086